

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 19 novembre

Etaient présents :

- ⌚ La présidente du Conseil d'Ecole : Véronique Dézafit (directrice)
- ⌚ Les représentants des parents d'élèves élus (FCPE) : Laure Dossus, Bertrand Delgard, Cécile Pasayan, Gaelle Griveau, Guillaume Couaillier, Sophie Legeas
- ⌚ Les enseignantes : Marièle Vuillerme, Séverine Vessillier, Valérie Guerrero, Myriam Abry, Andrée Ville, Aurore Machado
- ⌚ Adjointe en charge de l'enfance, de la jeunesse et des ressources humaines : Laure Laurent
- ⌚ La référente scolaire : Johanna Ciroussel
- ⌚ La Déléguée Départemental de l'Education Nationale : Jeanne Marcos

Etaient excusés :

- ⌚ Madame la Maire : Marylène Millet
- ⌚ L'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription d'Irigny-Mions : Olivier Raynal
- ⌚ Conseillère déléguée en charge de la réussite éducative : Delphine Chapuis
- ⌚ Les enseignantes : Cyrielle Dubost, Aurélie Morelle

Secrétaire : Véronique Dézafit

Heure de début de réunion : 18h00

PRESENTATION DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE ET EFFECTIF

1. PRESENTATION DE L'EQUIPE EDUCATIVE

10 enseignantes pour 8 postes

ATSEMS pour 8 temps plein

Actuellement : 3 AESH (Accompagnant d'Elève en situation de handicap)

Classe 1 : Véronique DEZAFIT et Aurélie MOREL - ATSEM : SONDESS CHELLALI : 28 PS

Classe 2 : Andrée VILLE - ATSEM : Raphael BADIN : 24 MS (2 élèves radiés sur la période 1)

Classe 3 : Marièle VUILLERME - ATSEM : Elodie CHOPLIN & Marie Louise MRDENOVIC : 26 PS-GS (6/20)

Classe 4 : Séverine VESSILLIER et Cyrielle DUBOST- ATSEM : Nadine DREVET : 26 PS-GS (6/20)

Classe 5 : Valérie GUERRERO - ATSEM : Sylvie PERRAIX : 26 MS

Classe 6 : Aurore MACHADO et Cyrielle DUBOST- ATSEM : Anne RAVEL et Sabrina ... : 26 PS (26)

Classe 7 : Isabelle LEMERY - ATSEM : Mauna AUBERT : 24 MS-GS (9/15)

Classe 8 : Myriam ABRY -ATSEM : Maurine MEDDOUR : 25 MS-GS (8/17)

2. EFFECTIFS :

204 élèves PS : 66, MS : 67, GS : 71

Mouvement d'effectif depuis la rentrée :

Départs : 2 MS

4 élèves en situation de handicap sont accueillis dans les classes avec une aide humaine individualisée. Tous les postes d'aide humaine nécessaires à la prise en charge sont pourvus.

Prévisions effectif année 2025-2026

Les effectifs sont en baisse sur l'ensemble de écoles. Nous prévoyons un effectif de 198 pour l'année prochaine, ce qui n'implique normalement pas de fermeture de classes avec la contrainte des grandes sections à 24.

3. CIRCONSCRIPTION IRIGNY-MIONS

- Inspectrice de l'Education Nationale : M Olivier RAYNAL
- Conseillère pédagogique générale : Mme Nathalie GELU
- Conseillère pédagogique EPS et ACMO (sécurité), notre référente de secteur : Mme Estelle MAYET
- Secrétaire : Mme CHAUVIER

4. RASED :

- Une psychologue scolaire : Mme Emmanuelle Loisy-Sanchez : pour toutes les écoles de St Genis Laval et d'Irigny (dont ULIS Mouton et Paul Frantz) sauf école Billon
- Une enseignante chargée de l'aide à dominante relationnelle (maître G) : Mme Fanny Defrasne
- Une enseignante chargée de l'aide à dominante pédagogique (maître E) : Mme Olivia Valois

5. SANTE :

Médecin de PMI pour les PS et MS : Dr AUGE

Médecin de l'Éducation Nationale pour les GS : Dr REYNAUD

BILAN DES ELECTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES

Les élections ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2024. La participation s'élève à 55,08 % (40,53 % en 2023, 42,27 % en 2022, 42,12% en 2021, 45,88% en 2020, 36.99% en 2019, 32.69% en 2018, 39,56% en 2017, 49,77 % en 2016) avec 206 votants pour 374 électeurs.

Cette année encore, le vote n'a pu se faire par voie électronique. Pour le rendre possible, celui-ci doit être financé par la mairie. Après prise d'information, il semblerait que la plateforme laclasse.com ne peut rendre ce vote possible contrairement à [pronote](http://pronote.com). Il serait nécessaire de passer par un prestataire extérieur. L'école commence à recevoir des propositions de prestataire, est ce que ceci peut être examiné par la mairie ?

REGLEMENT INTERIEUR : LECTURE ET APPROBATION

Lecture des modifications proposées. Approbation unanime du règlement.

PROJETS PEDAGOGIQUES

Projets culturels :

- o Projet audiovisuel pour les GS : en cours sur le thème de « un peu perdu » spectacle vivant que nous avons fait venir l'année dernière. Nous projetterons le travail des classes de GS aux autres élèves de l'école.
- o Spectacle proposé par la Mouche (ciné concert) : 12 décembre 2024
- o Lecture d'histoire en langues étrangères par des parents d'élèves en fin d'année dans plusieurs classes
- o La GRANDE LESSIVE : Première date sur le thème «pareil / pas pareil » reporté au mardi 5 novembre / Deuxième date au printemps : 20 mars 2025
- o Chorale pour les deux classes de moyenne section
- o Semaine du livre : En cours d'étude
- o Visite thématique à la médiathèque autour de la nature d'Isabelle Simler
- o Danse : Animation avec l'école de formation Calabash

Autres :

- o Semaine des sciences : en février sur le thème des 5 sens

Projet en lien avec le projet d'école

Parcours de l'élève

- o Goûter d'automne : vendredi 11 octobre, moment de partage école / famille et récolte de fonds. Cette action nous a permis cette année de réaliser un bénéfice de 900€ pour les projets de l'école.
- o Liaison GS/CP : Reconduction des actions entre les classes pour faciliter le passage au CP
- o Liaison maternelle / élémentaire : Lecture d'albums en maternelle par les élémentaires du cycle 2 et 3 en fin d'année (Étendue cette année à trois classes)

Parcours éco citoyen

- o Sensibilisation à la protection de l'environnement : action annuelle de participation à un élevage : installation d'une mare pédagogique sur l'emplacement du potager de l'école
- o Projet de sensibilisation à la protection de l'environnement avec le plateau des Basses Barolles pour les PS et MS : Animation de l'association MNLE autour des contes de petites bêtes et ce pour l'ensemble de classe. La sortie de fin d'année se fera en lien avec ce projet

Compréhension des textes lus

- o Création d'une livre collectif : une page par classe autour de la mare pédagogique
- o Les Incorruptibles : Élection d'un album de jeunesse

- VIE de L'ECOLE / FETES et MANIFESTATIONS :

- o Photo de classe le 14 novembre
- o Visite et goûter du Père Noël : le vendredi 20 décembre
- o Carnaval/Fête du printemps : vendredi 21 mars

Question des parents :

L'école ne dispose plus d'intervenante musique pour intervenir au sein des classes.

Réponse de la mairie :

En cours d'investigation par la mairie. Une candidature est en cours d'analyse.

Projet NEFLE

L'école a reçu la validation du projet Notre école faisons la ensemble. Celui-ci comporte deux axes : un volet sur l'école inclusive et un autre sur l'équipement informatique de l'école. En ce qui concerne le premier volet, une première étape de formation débutera cette année. Pour le deuxième axe, une convention va être signée entre l'Éducation Nationale et l'école pour permettre l'achat et l'installation de nouveaux équipements (TNI, tableau bavard, etc). En parallèle, l'équipe enseignante sera formée pour permettre la construction de nouveaux outils d'enseignement.

BILAN FINANCIER

L'OCCE maternelle Bergier-Mouton a enregistré 13 969 € de recettes et 14 023€ de dépenses, soit un résultat positif de 54€.

Les comptes sont vérifiés début septembre par un enseignant non mandataire et un parent d'élève, puis envoyés à l'OCCE pour validation.

Compte de fonctionnement général du 1er septembre 2023 au 31 août 2024

| CHARGES | | AD 69 Coopérons dès l'École | PRODUITS | |
|--|------------------|--------------------------------|---|------------------|
| 60700008 - Achats de produits pour cession | 2 506,16 | | 70700008 - Ventes de produits pour cession | 3 734,00 |
| 61681008 - Assurances versées à l'OCCE | 57,50 | | 70800008 - Produits des activités éducatives | 1 986,29 |
| 61810008 - Charges des activités éducatives | 10 871,29 | | 74100008 - Subventions Etat, Collectivités Locales | 4 880,50 |
| 62700008 - Services bancaires et assimilés | 1,10 | | 75510008 - Contr. financ. Pl. Partic. (Trousse à Projets) | 0,00 |
| 65860008 - Cotisations versées à l'OCCE | 533,60 | | 75511008 - Contr. financ. d'autres organismes | 700,00 |
| 67000008 - Charges exceptionnelles | 0,00 | | 75620008 - Participations volontaires des familles | 2 723,00 |
| 68000008 - Achats de biens durables | 0,00 | | 77000008 - Produits exceptionnels | 0,00 |
| TOTAL DES CHARGES (A) | 13 969,65 | | TOTAL DES PRODUITS (B) | 14 023,79 |
| <i>Résultat de l'année 2023/2024 (B-A) (+/-) :</i> | | | 54,14 | |

VIGIPIRATE, INCENDIE, PPMS, REGISTRE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL**1. INCENDIE :**

- **Bâtiment du haut** : reporté au 14 novembre (suite aux inondations)
- **Bâtiment du bas avec l'élémentaire** : le 15 novembre 2024

Les évacuations se sont fait en rang et dans le calme.

Récapitulatif des remarques récurrentes des exercices :

- signal alarme incendie non audible de la cour de récréation si la porte du bâtiment est fermé.
- procédure à revoir pour évacuation du bâtiment du haut (première réunion faite le 25 novembre)
- risque de confusions entre signaux / besoin de QR code pour entraînement des équipes à reconnaître les signaux.

2. PLAN PARTICULIER DE MISE EN SECURITE (PPMS)

L'exercice de confinement en cas d'attentat-intrusion aura lieu prochainement.

Une campagne de mise à jour des procédures d'évacuations sera menée cette année afin de rendre les conduites à tenir plus lisible.

Travail à entamer avec la mairie pour mise à jour des procédures d'évacuation et mise à jour de l'attribution des signaux.

RELATIONS AVEC LA MAIRIE**1. Cours de récréation**

Retour de l'équipe enseignante

Nous remercions en premier lieu les entreprises pour avoir respecter les délais imposés, cela n'a pas perturbé le déroulement des premiers jours d'école.

Observations positives :

Cour du haut :

- ⌚ Amélioration de l'ambiance de cour, atmosphère agréable, les enfants s'occupent plus facilement.
- ⌚ Les trois escaliers permettent une bonne circulation des enfants dans la cour. Contrairement à ce qui était craint, la répartition des élèves se fait de façon harmonieuse.
- ⌚ Les tracés ont été investis par les enfants.
- ⌚ Très bonne perméabilité des sols, pas de flaques ou autres à gérer même suite aux fortes pluies d'octobre
- ⌚ Le portillon permet de mieux sécuriser la cour.

Cour du bas :

- ⌚ Très grand succès des cabanes
- ⌚ Banc autour de l'arbre investi par les enfants
- ⌚ Très bonne perméabilité des sols, pas de flaques ou autres à gérer même suite aux fortes pluies d'octobre

Axes d'amélioration :

- ⌚ Structure de jeu trop petite dans la cour du bas (seuls 4 ou 5 élèves maximum peuvent l'utiliser contre 10/15 auparavant)
- ⌚ Nous avons eu des cas d'échardes avec les copeaux dont un blessé au pied. Attention donc au choix des copeaux lors du rajout.
- ⌚ Les marquages sont très glissants lorsqu'il pleut et les chutes sur l'enrobé sont encore plus blessante que le goudron. La mairie cherche une solution pour trouver une peinture plus adhérante.
- ⌚ Les marches (cours du haut) sont très glissantes lorsqu'il pleut.
- ⌚ Les géotextiles se défont. Point soldé par la mairie lors des vacances scolaires de Toussaint.
- ⌚ La cabane de la cour du haut doit être scellée. Les enfants réussissent à la déplacer à plusieurs (risque d'accident).
 - ⌚ Réponse de la mairie : Il n'est pas possible de sceller la cabane. Il y a un risque plus important à cet endroit car le sol a été peu décaissé et le béton ne serait donc pas vraiment bien fixé... Le risque est donc que si les enfants la soulèvent, ils soulèvent le béton en plus et cela accroît le danger.
- ⌚ Le revêtement dans la cour du bas entraîne beaucoup de poussière. Les enfants reviennent couverts de poussière chez eux. Nous avons des plaintes des parents. Les "brosses" aux entrée ne sont pas adaptées à de jeunes enfants et il faudrait chanfreiner les bords pour éviter un accident. (risque sécurité)
 - ⌚ Réponse de la mairie : demande de travaux lancée
- ⌚ La poussière due aux copeaux et au revêtement de la cour du bas entraîne des gênes respiratoires pour les enfants asthmatiques ou plus fragiles (toux accrue).
- ⌚ Le portillon n'est pas fixé au mur (dans la cour du haut), cela rend l'ensemble plutôt non sûre.
 - ⌚ Réponse de la mairie : demande de travaux lancée
- ⌚ Une plaque d'évacuation est à sceller dans la cour du haut.
- ⌚ Le tracé au sol de la cour du bas en cercle font que des enfants en vélo se retrouvent sur l'autre type de sol et peuvent basculer (risque de chute).
 - ⌚ Réponse de la mairie : un seul des cercles de peinture est interrompu, pas possible de modifier le tracé. A voir si possible de positionner des bancs.

- ⌚ La cabane du haut est à nettoyer entièrement suite aux travaux. Couche de poussière dans la cabane du haut (les jeux sont pour l'instant inutilisables sans nettoyage)

Les fixations des cordes ont été reprises par l'entreprise et ne présentent plus de danger. Les géotextiles ont été retirés et ne présentent plus de danger. La zone de plantation a été terminée pendant les congés et les enseignants vont pouvoir s'en emparer. A la rentrée, nous avons également pu bénéficier d'une séance plantation pour deux classes. Les enfants ont eu plaisir à participer activement à la végétalisation des cours.

2. Manque de place en périscolaire

Question de l'association des parents d'élèves :

Où en est la procédure pour l'attribution de places supplémentaires pour l'accueil enfance ?

Réponse de la mairie : Les places ont déjà été attribuées (80 places en tout) car la directrice avait anticipé sur l'accord de la PMI .

La mairie est dans l'attente du retour chiffré de la directrice pour savoir si des demandes n'ont pas été satisfaites pour cette rentrée.

Remarque des enseignants :

L'augmentation du nombre de places n'a été permis que parce qu'une classe est utilisée sur le temps périscolaire. Cela a entraîné des ajustements au niveau organisation qui tendent à se résorber.

Lors des inscriptions, nous avons des retours de parents surpris que la place en périscolaire ne soit pas garantie.

3. Autres points abordés lors d'une réunion préliminaire entre la mairie et l'association de parents d'élèves le _____ :

a) Parking vélos

Questions de l'association de parents d'élèves :

- Des emplacements pour les vélos sont-ils prévus dans les mois à venir ?

Réponse de la mairie :

4 racks de 3 vélos ont été mis devant le gymnase Mouton, sur l'espace public cela paraît compliqué. Peut-être voir pour en ajouter dans l'enceinte du GS si il y a de la demande. Une fois les travaux de l'ascenseur terminé, l'abri vélos sera remis.

Remarque de l'équipe enseignante :

Les racks existants ne permettent pas aux parents de parquer tous les vélos et certains sont accrochés sur les grilles. Attention à ce que cela ne gêne pas le déplacement des élèves, si leur nombre augmente. L'ajout de rack au sein de l'école est essentiel.

Réponse de la mairie :

Une demande de travaux a été lancée pour l'ajout de rack à vélo (attention besoin que ce soit pour taille de vélo adulte).

b) Cantine

Question de l'association de parents d'élèves:

Est-il toujours prévu d'installer des modulaires ?

Réponse des parents :

Ce projet est toujours prévu, mais est en cours d'analyse. Il n'y a pas de décision organisationnelle à ce jour.

c) Cahier de liaison :

Question de l'association de parents d'élèves:

Pourquoi les cahiers de liaison n'ont pas été fournis aux écoles cette année par la mairie ?

Réponse de la mairie :

Il y a une volonté de la commune de ne plus fournir les cahiers de liaison car toutes les écoles ne le demandaient pas et le cahier de liaison n'est pas adapté avec les tickets de retard et autres qui ne servaient pas.

Remarque des enseignants :

Nous privilégions de plus en plus l'envoi de mail pour communiquer avec les parents. Nous n'utilisions plus les cahiers que pour de rares informations.

Sujet à mettre à l'ordre du jour du prochain conseil d'école :

- Travaux toilettes Bergier Haut
- Sécurisation de l'accès de l'école

Date des prochains conseils d'école :

- Mardi 28 janvier à 18h
- Mardi 10 juin à 18h

Heure de fin de réunion :